

Port-au-Prince, le 28 septembre 2012

Aux Membres du *Conseil Supérieur  
du Pouvoir Judiciaire* (CSPJ)  
En leurs Bureaux.-

***Lettre ouverte aux Membres du Conseil Supérieur  
du Pouvoir Judiciaire (CSPJ)***

***Madame, Messieurs les Membres du CSPJ***

Les ***Organisations de promotion et de défense des Droits Humains***, conscientes de la conjoncture sociopolitique actuelle très difficile et de l'importance de la responsabilité qui vous incombe dans la désignation de *trois* (3) membres devant représenter le Pouvoir Judiciaire au Conseil Électoral, se voient dans l'obligation d'attirer votre plus haute attention sur les faits suivants.

***1. Sur le processus de certification des postulantes et postulants pour  
représenter le Pouvoir Judiciaire au sein du Conseil Electoral***

La certification de personnalités pour représenter une institution prestigieuse telle que la vôtre au sein d'une autre institution est un acte d'une grande portée qui doit être fait méticuleusement et dans une grande transparence. En ce sens, les Conseillers impliqués dans ce processus doivent disposer de temps pour accomplir un travail de qualité. Ceci s'explique par le fait que la certification en elle-même implique les actions suivantes :

- ✓ La vérification du Curriculum Vitae des postulantes et postulants ;
- ✓ La vérification des activités des postulantes et postulants durant les *cinq* (5) dernières années ;

- ✓ L'analyse des déclarations définitives d'impôt sur le revenu des postulantes et postulants sur ces  *cinq (5)*  dernières années ;
- ✓ Une étude sur les signes extérieurs de richesse des postulantes et postulants, comparativement à leurs activités économiques effectives ;
- ✓ Une enquête sur l'éthique sociale et la déontologie professionnelle des postulantes et postulants;
- ✓ Une enquête de voisinage dans les quartiers des postulantes et postulants ainsi que dans leurs clubs de fréquentation sociale.

***C'est pourquoi, les organisations de promotion et de défense des Droits Humains vous demandent de prolonger le calendrier du CSPJ, notamment en ce qui a trait au processus de certification.***

## ***2. Sur la méthodologie de certification des postulantes et postulants***

La méthodologie de certification est importante en ce sens qu'elle retrace la marche à suivre pour, dans le respecter les règles de redevabilité vis-à-vis des postulantes et postulants, arriver à des résultats basés sur la rationalité et la crédibilité du processus.

***Conséquemment, les Organisations de promotion et de défense des Droits Humains vous exhortent à élaborer et à publier le document retraçant la méthodologie adoptée pour mener le processus de certification des postulantes et postulants.***

## ***3. Sur la désignation des représentants du Pouvoir Judiciaire au Conseil Électoral***

La désignation scandaleuse du 24 juillet 2012 de *trois (3)*  membres du Pouvoir Judiciaire au Conseil Électoral a engendré une grande méfiance au sein de la population haïtienne vis-à-vis du CSPJ, cette institution dont elle attend beaucoup, notamment dans le cadre de l'effectivité de l'indépendance du Pouvoir Judiciaire. La reprise du processus de désignation est donc le moment pour le CSPJ de regagner la confiance de la population en portant le choix sur des personnes crédibles et honnêtes appelées à intégrer le Conseil Électoral.

***En ce sens les Organisations de Promotion et de Défense des Droits Humains vous conseillent de travailler à désigner des postulantes et postulants, dans la transparence la plus totale et sans interférence aucune du Pouvoir Exécutif.***

Dans l'espoir que vous tiendrez compte des propositions ci-dessus, les **Organisations de promotion et de défense des Droits Humains** vous prient de recevoir, **Madame, Messieurs les Membres du CSPJ**, les expressions patriotiques de leurs considérations.

- Plateforme des Organisations Haïtiennes de Droits Humains (POHDH)
- Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)
- Centre Œcuménique de Droits Humains (CEDH)
- Commission Episcopale Justice et Paix (CE-JILAP)
- Haïti Solidarité Internationale (HSI)
- Mouvement des Femmes Haïtiennes pour l'Education et le Développement (MOUFHED)
- Groupe d'Appui aux Réfugiés et aux Rapatriés (GARR)
- Association des Juristes pour la Défense des Droits de la Personne en Haïti (AJDPH)
- Alliance des Organisations de Défense des Droits Humains d'Haïti (ALORDDH)
- Solidarite Fanm Ayisyèn (SOFA)
- Kay Fanm
- Centre de Recherches pour la Promotion des Droits Humains (CRPDH)  
Action Concertée pour la Promotion et la Défense des Droits Humains (ACCPRODH)

Pour authentification :

---

Pierre ESPÉRANCE  
Directeur Exécutif  
RNDDH